

**Procès-verbal**  
**2<sup>e</sup> rencontre du conseil d'établissement**  
**24 novembre 2021**

**Étaient présents :** Juli Osborne, Julie Lanthier, Nancy Genest, Nathalie Deschênes, Anthony Millar, Patrick Danis, Marie-Ève Poirier, Brigitte Landry, France Turcotte, Martine Jolin, Jacinthe Goudreau.

**Absences :** Isabelle Dénommée Martin, Annie Legault et Caroline Chénier

**1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre**

M. Millar constate le quorum et déclare l'ouverture de la rencontre à 19h07.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

M. Millar procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Turcotte d'adopter l'ordre du jour pour la rencontre.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-241121-01

**3. Adoption et suivis du compte rendu du 29 septembre 2021**

M. Millar demande aux membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la dernière rencontre du CÉ qui a eu lieu en septembre dernier. Il n'y a pas de suivi nécessaire. Mme Osborne communiquera avec M. Lessard, le conseiller municipal du secteur afin de l'inviter à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Turcotte d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-241121-02

**4. Parole au public**

Il n'y a pas de public.

**5. Mot du représentant au comité de parents**

M. Danis partage les informations essentielles des deux dernières rencontres du comité de parents. Les élections ont eu lieu lors de la rencontre du mois d'octobre. Mme Annie Goudreau sera la représentante du district 5 au conseil d'administration du CSSD. Ce sont les suivis aux demandes et problématiques liées au transport qui ont fait l'objet des discussions lors de la rencontre de novembre. Les noms des membres du CÉ qui auront complété la formation en ligne du Ministère de l'éducation doivent être envoyés au CSSD. M. Danis propose que la 1<sup>re</sup> rencontre du CÉ se tienne plus tôt en septembre prochain afin que le nom du représentant au comité de parents puisse être envoyé plus rapidement au CSSD. De cette manière, la personne concernée sera assurée de ne pas manquer la première rencontre du comité.

## **6. Mot de la direction**

Mme Osborne présente différents points :

- Suivi Projet éducatif :  
Volet pédagogie : La 1<sup>re</sup> séquence d'enseignement en mathématique est terminée. Nous recevrons l'aide d'une conseillère pédagogique toute l'année. L'élaboration de la prochaine séquence débutera sous peu. L'école la Sablonnière a été choisie afin de participer au nouveau programme de mentorat du CSSD. Une enseignante de l'école est libérée à hauteur de 20% de sa tâche afin d'accompagner et soutenir les enseignants qui sont embauchés à contrat ou qui ont droit au programme d'insertion professionnelle (moins de 5 ans d'expérience). C'est Martine Jolin qui assumera le rôle de mentor cette année.  
Volet sécurité : Un nouveau projet débutera en janvier afin de procéder à l'enseignement et au renforcement positif de comportements attendus ciblés dans l'école.
- Comités 2021-2022 : Les comités suivants sont actifs dans l'école cette année : brigade scolaire, appartenance, bibliothèque, comité vert, à l'école on bouge, développement des comportements attendus.
- Activités période du dîner et récréations : De nouveaux surveillants ont fait leur apparition sur la cour d'école en remplacement des enseignants. Ces surveillants sont accompagnés par les TES de l'école afin de les aider à s'acclimater à leurs nouvelles tâches. Aussi, il y a maintenant de l'animation sur la cour de récréation à raison de 2 fois par semaine pour les petits. Un enseignant d'éducation physique est aussi responsable de superviser le soccer pour le 3<sup>e</sup> cycle afin que les joueurs puissent s'entendre sur les règles à respecter.
- Ressources humaines : Scolago est dorénavant utilisé pour tout le personnel de l'école afin de demander un suppléant/remplaçant en cas d'absence. Il y a beaucoup de roulement de personnel actuellement, mais ça va bien malgré tout.

## **7. Présentation des états financiers 2021-2022**

Mme Osborne procède à la présentation des états financiers pour l'année dernière.

Nous avons essayé un déficit d'environ 67 000\$ l'an dernier. Nous utiliserons au maximum les mesures reportables qui nous seront offertes cette année. Une nouvelle mesure en lien avec la vaccination sera possiblement transférée vers les écoles.

## **8. Normes et modalités – séquence de communications**

Mme Osborne présente les documents en lien avec les normes et modalités ainsi que la séquence de communications qui seront utilisées pour l'année scolaire 2021-2022.

Il y aura 2 communications ainsi que 2 bulletins qui seront envoyés aux parents au courant de l'année scolaire 2021-2022. Seules les compétences en lien avec le français, les mathématiques, les arts ainsi que le comportement, ce qui inclus les spécialistes, seront évaluées lors des communications. Les bulletins feront état de l'évaluation de toutes les compétences de toutes les disciplines. La première étape vaudra 40% de la note finale de l'année scolaire alors que la 2<sup>e</sup> étape comptera pour 60% de ce résultat. Les évaluations ministérielles de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année vaudront 10% du résultat final de l'année des élèves alors que les évaluations en provenance du Centre de services scolaire des Draveurs compteront pour 10% de la note de la 3<sup>e</sup> étape des élèves touchés.

#### **9. Plan de lutte**

Mme Osborne présente le plan de lutte de l'école. Un dépliant synthèse sera envoyé aux parents de l'école prochainement.

Il est proposé par Mme Deschênes d'adopter le plan de lutte.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-241121-03

#### **10. Sondage service de garde pour congé de Noël et semaine de relâche**

Mme Osborne présente les résultats du sondage qui a été envoyé aux parents en lien avec leurs besoins pour le congé de Noël et la semaine de relâche. Le service de garde sera fermé pour la période des fêtes. Pour ce qui est de la semaine de relâche, 41 élèves sont inscrits. Comme un minimum de 40 élèves doivent être présents pour que le service de garde soit ouvert, il rappel sera envoyé aux parents des enfants inscrits en janvier prochain afin de confirmer leurs intentions.

#### **11. Activités et sorties éducatives**

Mme Osborne présente les activités et sorties éducatives à venir.

- Art-image : les 6 classes du préscolaire (23-24 mars) ainsi qu'une classe supplémentaire de 3<sup>e</sup> année (mars) participeront à cette sortie sans frais pour les parents (mesure 15186).
- Berlu, théâtre en autobus : préscolaire 4-5 ans. La présentation aura lieu à l'école et n'engendre aucun frais pour les parents (mesure 15186).
- Folklore de Noël : 3 représentations auront lieu le 15 décembre pour les classes de l'école. Les parents n'ont rien à déboursier (15186).

Il est proposé par Mme Deschênes d'accepter les activités et sorties éducatives à venir.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-241121-04

#### **12. Varia**

- Vaccination : les élèves dont les parents ont donné l'autorisation seront transportés vers le Palais des congrès le 1<sup>er</sup> décembre prochain afin d'être vaccinés. Les parents ont jusqu'au 30 novembre à 16h00 pour compléter le formulaire de consentement.

**13. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 16 février 2022 à 19h.

**14. Levée de l'assemblée**

Mme Turcotte propose la levée de l'assemblée à 20h17.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-241121-05

Juli Osborne  
Directrice

Anthony Millar  
Président